



## Rétrospective et perspectives

octobre 2022



*La fin de l'année est traditionnellement le moment des bilans, c'est donc aussi l'occasion pour votre comité de revenir sur quelques faits marquants et d'un bref retour sur les actions entreprises dans le passé.*

*Par son implication, sa détermination et son opiniâtreté, Pic-Vert a montré l'exemple depuis plusieurs décennies. Notre association a constamment œuvré à améliorer, le développement urbain de notre territoire et principalement celui de la zone villa.*

*Pour mémoire, en 2012, Pic-Vert est rejointe par « l'ASSPROP » et fusionne avec sa petite sœur qui, à une moindre échelle, propose une offre similaire. Ainsi, la nouvelle entité est maintenant aussi présente en terre vaudoise et au-delà, en Romandie. Petit coup d'œil dans le rétroviseur.*

### L'expérience des PLQ alternatifs

Pic-Vert compte 45 associations de quartier partenaires. Les représentants de celles-ci se réunissent 4 fois par année et forment ainsi le « parlement »

de l'association. Ce sont eux qui supervisent les décisions du comité et votent le budget. Chaque association se bat pour son quartier et Pic-Vert les assiste avec ses compétences notamment en matière juridique. En

retour, les expériences locales sont riches d'enseignements pour le comité et les autres associations partenaires. Bref, une façon de traduire à notre manière la devise nationale : Un pour tous, tous pour un !



En 2005, l'association pour la défense du plateau de St-Georges s'oppose au PLQ qui lui a été imposé par l'Etat. Stratégie nouvelle, au lieu de simplement formuler des critiques, elle décide de proposer un PLQ alternatif favorisant une meilleure intégration de la vie de quartier avec une centralité marquée et un cadre de vie verdoyant et agréable. Cerise sur le gâteau, le projet voulu par les habitants eux-mêmes offre une densité plus forte que les barres étatiques ! Malgré toutes les auditions et le soutien enthousiaste de la population, notre contre-projet n'a pas abouti mais il a permis de jeter les jalons pour réitérer, quelques années plus tard, la même opération avec le quartier des Semailles.

En 2012, Lauren Baddeley, également architecte, rejoint le comité et la collaboration sur le nouveau projet de PLQ alternatif des Semailles. Au terme d'un long combat, c'est enfin une petite victoire pour l'association de quartier mais aussi de Pic-Vert, car une partie du PLQ alternatif voulu par les habitants du quartier va pouvoir se concrétiser avec l'appui de d'Antonio Hodgers, le nouveau conseiller d'État en charge du département du territoire. C'est une première<sup>1</sup>. Serait-ce enfin le point de départ de la participation citoyenne à l'élaboration des futurs quartiers ?



<sup>1</sup> Voir les Numéros du journal de xxx pour davantage de détails sur le projet et de mars 2018 pour l'ensemble de la démarche



### **Permanence et cours de formation**

En 2008, Pic-Vert prend de l'importance et étoffe sa palette de services à la manière du TCS en proposant des permanences téléphoniques gratuites à ses membres qui seront progressivement développées dans divers domaines : le juridique, le notariat, la fiscalité, la sécurité et les assurances. C'est ainsi qu'est née la « permanence conseil pour l'architecture et l'énergie ». Deux heures par semaine, nous répondons aux questions des membres. Cet exercice a permis à notre bureau d'architecte (créé en janvier 2004) d'acquérir une précieuse expérience. Certaines consultations ont débouché sur des expertises qui ont résolu bien des casse-têtes techniques, mais pas seulement.

Entre 2013 et 2015, nous proposons différents cours complets qui connaissent un certain succès et contribuent à renforcer l'image de Pic-Vert comme l'indispensable « boîte à outil du propriétaire ». Des cours portant sur des thèmes comme la bonne isolation des maisons, la loi sur l'énergie et le calcul de l'IDC (indice de chaleur), l'initiation à la géobiologie ou même notre cours d'éco-construction, animent

l'association et renforcent les contacts entre le comité et les membres.

### **Le lobbying**

En 2008 également, Pic-Vert se lance dans la campagne électorale pour la « Constituante ». Bien que l'idée originale ait été de faire refondre notre Constitution par la société civile et principalement par le monde associatif, porteur d'idées nouvelles, ce sont en définitive les partis politiques, déjà au pouvoir, qui ont raflé la mise électorale. En dessous des 7% du Quorum indispensable pour siéger, Pic-Vert se place néanmoins en tête des associations représentées. Cette expérience a constitué un tournant décisif pour l'association qui a, par la suite, intégré des députés ou représentants de partis politiques au sein de son comité. C'était le meilleur moyen pour bénéficier d'un regard avisé depuis l'intérieur du Grand Conseil (GC) et pour être tenus des projets de lois relatifs à la fiscalité immobilière, l'aménagement du territoire ou tout autre sujet touchant les propriétaires tels ceux liés à l'énergie. Dès lors nous sommes régulièrement auditionnés par des commissions du GC sur divers sujets qui touchent à notre

cœur de compétence. Nos idées finissent par se faire entendre et être reprises au niveau politique.

## Les Commissions extra-parlementaires

Entre 2008 et 2013 siège la première **Commission d'Aménagement du Territoire** (CAT) à laquelle l'association Pic-Vert est invitée. L'objectif de la CAT est de présenter le futur Plan Directeur Cantonal (PDCn) qui peut être librement critiqué ou éventuellement amélioré. On ne s'en prive pas et en fin de processus, c'est plus de 800 oppositions qui sont formulées tant par les associations que par les communes auxquelles s'ajoutent par la suite, les contraintes imposées par la Confédération. Notre participation se fait remarquer par diverses interventions et observations de bon sens ; les représentants de l'assemblée prennent alors conscience de l'importance de la végétation en « zone villa » (zone 5) qui agit comme un « poumon vert » pour tout le canton. Le PDCn de 2015 n'est finalement adopté qu'en 2020 après avoir subi bien des modifications.

En décembre 2018, Pic-Vert fait son entrée dans diverses commissions étatiques dont la **Commission d'Architecture** (CA)<sup>1</sup>. Composée d'un collège d'experts, son rôle est de veiller à l'harmonie architecturale de notre territoire, elle octroie les dérogations et notamment en appliquant le principe du « plus de densité contre plus de qualité ». Ainsi, de nombreux projets en zone 5 sont refusés en 1ère instance, faute d'une qualité suffisante. Sous l'impulsion de cette commissions et de diverses interventions politiques et associatives dont Pic-Vert, la pratique de la pleine-terre qualitative est adoptée et améliore considérablement l'implantation des constructions dans le tissu bâti.

<sup>1</sup> Pour connaître toutes les commissions auxquelles Pic-Vert participe, se référer au No du journal de décembre 2018

L'attention portée aux accès et à la réduction de l'emprise de la voiture, et notamment des rampes de parking, porte aussi ses fruits. La conservation maximale de l'arborisation existante ou la végétalisation optimale des surfaces de toiture plate marqueront bientôt l'influence de cette commission dans les quartiers. Exit aussi les mauvais projets spéculatifs bien trop denses des bétonneurs ne visant que leur intérêt propre. Cependant, il faudra encore du temps pour pérenniser ces bonnes pratiques afin que les résultats tangibles apparaissent aux yeux de tous.

Entre autres prérogatives, la CA a également un droit de regard et participe à l'examen des Plans Directeurs Communaux (PDCom). Ceux-ci permettent aux communes de fixer elles-mêmes les secteurs à densifier en zone 5 dans le respect du PDCn. Bien que l'État puisse toujours écarter un préavis communal, cet outil permet principalement à la commune d'argumenter plus efficacement ses prises de positions, ce qui les rend bien plus solides.

Depuis cette année, nous avons également intégré la nouvelle commission cantonale de **Protection Contre les Pollutions Atmosphériques, Sonores et l'Électro smog** (COMPASe). Il est encore trop tôt pour dresser un bilan mais les enjeux de notre époque sont considérables dans ce domaine et l'association Pic-Vert restera vigilante sur ces questions qui concernent évidemment aussi ses membres.

## Vers quels enjeux pour 2023 ?

En 2023 auront lieu les élections cantonales, c'est à dire le brassage des cartes pour le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'État. Suivant le résultat, la politique genevoise

concernant l'avenir et le traitement de la zone 5 peut changer du tout au tout.

Les commissions extra-parlementaires se renouvellent, elles aussi, en 2023, en décembre.

La participation ou non de Pic-Vert à ces commissions (aménagement du territoire, architecture, énergie, urbanisme, patrimoine, pollution, fiscalité, etc.) dépend du Conseil d'État. Nous l'avons constaté, la présence de notre association au sein de ces organes est déterminante pour influencer positivement sur les pratiques constructives dans les quartiers de villas, même si cela prend du temps et ne sera visible que plus tard.

Ainsi, le nombre de membres de notre association est déterminant. Grâce à

vous, en 2022, nous avons enfin pu dépasser significativement le plafond des 3000 membres à Genève. Nous avons par là-même, encore renforcé notre poids sur la scène politique. Autrefois critiqués par le pouvoir en place, nous sommes maintenant entendus et participons, dans une certaine mesure, au processus de décision.

La prochaine étape est certainement de peser dans une élection et Pic-Vert, de plus en plus courtisée, avec plusieurs de ses membres dans des partis politiques, pourrait dès lors sans doute encore davantage se placer en position d'arbitre.



## **2022 vue par le cinéma !**

Si l'on se réfère au film *Soleil vert* du réalisateur Richard Fleischer sorti en 1973, le scénario décrit une société surpeuplée, aux prises avec le réchauffement climatique et au bord de l'effondrement, justement en 2022.

Canicule, effet de serre, épuisement des ressources naturelles, énergétiques, pollution, maladies (pour ne pas parler encore de pandémie) et pauvreté sont les ingrédients qui font émerger un état corrompu et autoritaire. Laissons là la suite de la narration où le spectateur ne tarde pas à comprendre que la super entreprise qui distribue la nourriture, gère aussi tous les autres aspects de la vie, qu'elle s'appuie évidemment sur une police répressive et fait la promotion de l'euthanasie tout en cachant à la population un secret effroyable...

Heureusement pour nous, si l'on retrouve quelques similitudes avec l'univers de cet œuvre dystopique, comme le port du masque par exemple, notre situation n'est heureusement pas encore aussi dramatique. Ce qui distingue la fiction de la réalité, c'est notre engagement personnel dans la société civile pour influencer l'avenir que l'on souhaite et non subir celui que l'on redoute.